Contraintes de développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas de la culture de l'anacarde dans la Sous-préfecture de Dania (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)

Agricultural development constraints in Côte d'Ivoire: case of cashew cultivation in the Sub-prefecture of Dania (central-west of Côte d'Ivoire)

[1]KRA Koffi Siméon et [2]KONAN Amany Romial

Résumé

Située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, la sous-préfecture de Dania fait partie de la zone forestière du pays. A l'instar des autres zones forestières, elle a pour activité économique principale l'agriculture en particulier le café et le cacao. Ces deux cultures ont fait de beaux jours dans ladite sous-préfecture. Cependant, avec les crises que connaît la filière café-cacao, les paysans ont adopté la culture de l'anacarde comme une solution alternative. On constate aujourd'hui un véritable essor de la culture de l'anacarde dans cette localité. En effet, ses superficies sont passées de 627,2 à 1003 hectares entre 2017 et 2020 ; soit une hausse de 59,92% (ANADER, 2020). Toutefois, cette nouvelle culture fait déjà face à plusieurs difficultés. Cet article se propose d'analyser les contraintes de développement de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania. Pour y parvenir, la méthodologie adoptée se compose de l'observation sur le terrain, de la recherche documentaire, des guides d'entretien et de l'enquête par le questionnaire auprès des paysans. Les résultats obtenus indiquent que la culture de l'anacarde rencontre beaucoup difficultés dans la sous-préfecture de Dania. Celles-ci commencent depuis la production jusqu'à la commercialisation. Il s'agit des maladies notamment l'anthracnose et la gommose, des insectes (ciseleurs, punaises et foreurs) et la pluie qui limitent la production. Au niveau de la commercialisation, l'état défectueux des routes et la fluctuation des prix constituent les principaux problèmes.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, Dania, Agriculture, Anacarde, Contraintes de développement

Abstract

Located in the center-west of Côte d'Ivoire, the sub-prefecture of Dania is part of the country's forest zone. Like other forest areas, its main economic activity is agriculture, particularly coffee and cocoa. These two crops have had a good time in the said sub-prefecture. However, with the crises facing the coffee-cocoa sector, farmers have adopted cashew cultivation as an alternative solution. Today we are seeing a real boom in cashew nut cultivation in this locality. In fact, its surface areas increased from 627.2 to 1003 hectares between 2017 and 2020; an increase of 59.92% (ANADER, 2020). However, this new culture is already facing several difficulties. This article aims to analyze the constraints on the development of the cashew nut in the sub-prefecture of Dania. To achieve this, the methodology adopted consists of field observation, documentary research, interview guides and questionnaire surveys among farmers. The results obtained indicate that cashew nut cultivation encounters many difficulties in the sub-prefecture of Dania. These start from production to marketing. These include diseases including anthracnose and gummosis, insects (chippers, bedbugs and borers) and rain which limit production. At the marketing level, poor road conditions and price fluctuations are the main problems.

Keywords : Cote d'Ivoire, Dania, Agriculture, Cashew, Development constraints

Introduction

L'agriculture est la principale activité de près de 45% de la population active mondiale. Ainsi, environ 2,6 milliards de personnes vivent de l'agriculture (BIMAGRI, 2006, p.1). Dans la majeure partie de l'Afrique, l'agriculture est un instrument puissant qui permet de favoriser la croissance, de surmonter la pauvreté et de renforcer la sécurité alimentaire (BANQUE

MONDIALE, 2008 p.13). Ce secteur représente le tiers du PIB du continent (BAD et FIDA, 2010, p.4). Ainsi, la majorité de la population africaine dépend du secteur agricole pour leurs emplois, entreprises et consommation alimentaire (BAD, 2016, p.11). La filière agricole est composée d'une large gamme de produits dont l'anacarde.

La filière anacarde constitue de nos jours une filière importante pour le continent africain qui totalise plus de 55% de la production mondiale de noix de cajou. Sa production été multipliée par 5 passant de 400 000 tonnes en 2000 à plus de 1 800 000 tonnes en 2016. L'Afrique de l'ouest est devenue la première zone de production de l'anacarde dans le monde depuis 2015 avec une production supérieure à 135 000 tonnes (K. N'DJALOSSE et *al*, 2018, p3).

L'agriculture occupe une place centrale dans le développement de la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, ce secteur représente le quart du PIB et occupe près d'une personne sur deux en âge de travailler (H. DUCROQUET et *al*, 2017, p.9). Par ailleurs, l'économie de la Côte d'Ivoire dépend des recettes des produits agricoles tels que le café et le cacao (J. L. CHALEARD et *al*, 2007, p.191). Avec la politique de diversification, de nouvelles cultures notamment l'anacarde a fait son apparition dans l'économie agricole du pays. Celle-ci connaît un essor dans plusieurs régions du pays notamment la région du Haut-Sassandra.

La région du Haut-Sassandra est composée de 4 départements dont celui de Vavoua. La sous-préfecture de Dania fait partie des six sous-préfectures que compte le département de Vavoua. Elle est limitée au nord par la sous-préfecture de Séitifla, au sud par les sous-préfectures de Zaibo, Zoukougbeu et Domangbeu, à l'est par la sous-préfecture de Kétro-Bassam et à l'ouest par les sous-préfectures de Sémien, Ouyably-Yondrou, Bléniméouin et Guinglo-Tahouaké (Figure 1). La circonscription administrative de Dania est composée de 10 villages et de plusieurs campements. Elle couvre une superficie de 1450 km² pour une population de 77 295 habitants (RGPH, 2014). La sous-préfecture de Dania est une zone de production agricole notamment le café, le cacao et des cultures vivrières comme l'igname, le maïs, le manioc, le riz…. Autrefois absente, la culture de l'anacarde fait désormais partie de la production agricole de la localité. L'anacarde est une culture des régions de savane depuis son introduction en Côte d'Ivoire. Pourtant, cette culture se pratique ces dernières années dans cette zone forestière. Elle constitue une importante source de revenu pour les paysans qui leur permet de compenser des difficultés de la filière café-cacao qui a fait la fierté de la sous-préfecture. Malheureusement cette nouvelle filière est confrontée à d'énormes difficultés. Notre préoccupation est donc la suivante : Quelles sont les contraintes au développement de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania ?

Cette question nous amène à analyser les problèmes auxquels est confrontée la filière anacarde dans cette localité.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

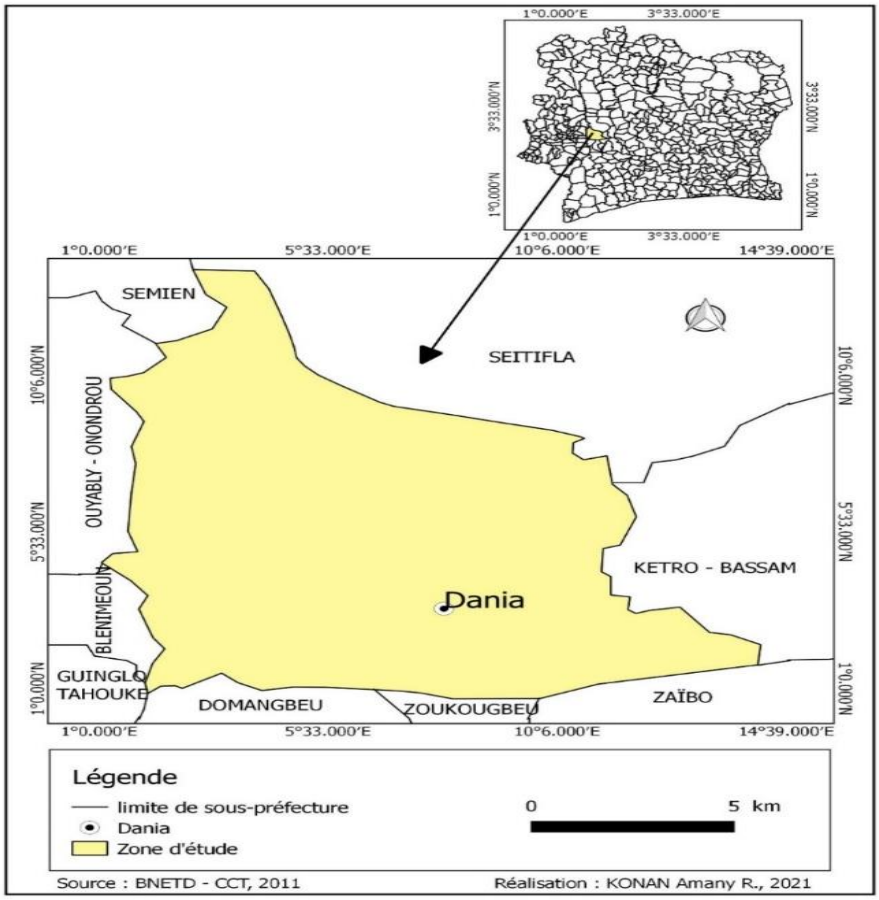

1. Matériels et méthode

Les techniques de collecte de données que nous avons utilisées se composent de la recherche documentaire, de l'observation, des guides d'entretien et de l'enquête par le questionnaire. Les documents spécialisés auxquels nous avons pu avoir accès sont les travaux de recherche (mémoires, rapports, articles…) notamment S. M. ISSIAKA, (2008) ou G. TUO (2007). Les données statistiques ont été fournies par l'Institut National de la Statistique (INS), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) de Vavoua et la Société d'Exploitation de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) de Daloa. Nous avons observé plusieurs entités géographiques notamment les localités à enquêter et des exploitations d'anacarde. L'observation directe a permis également de collecter les coordonnées GPS des unités d'occupation du sol. En ce qui concerne les guides d'entretien, nous avons eu des échanges avec le directeur régional du Conseil du Coton et de l'Anacarde, la direction départementale de l'ANADER de Vavoua et la direction régionale à

Daloa. L'enquête par le questionnaire a permis de collecter des informations sur la culture de l'anacarde. A ce niveau, un échantillonnage a été fait. Il a porté d'une part sur les localités et d'autre part sur les paysans. Au niveau des localités à enquêter, nous avons fait un échantillonnage au 2/3. Ainsi, nous avons appliqué la formule n = N x 2/3 avec n : Nombre de villages enquêtés et N : Nombre total de village. Ce qui donne un total de 6 villages. Le critère qui a prévalu dans le choix des villages est la production de noix de cajou. Ce sont Pélézi, Bohinou, Monoko-Zohi, Gbabo, Vaou et Gbéhibly (figure 2).

Figure 2 : Localisation des villages enquêtés

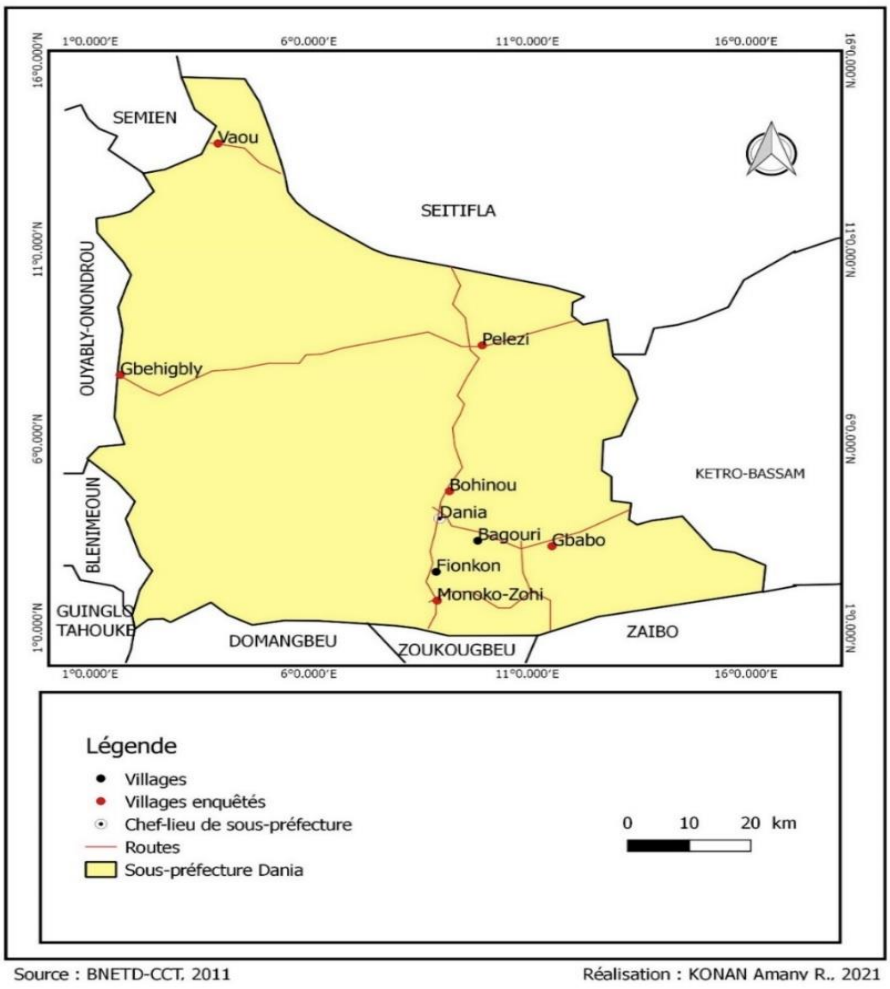

Pour le choix des chefs de ménage à interroger, les critères suivants ont été choisis : être producteur d'anacarde, avoir l'agriculture comme activité principale et avoir une parcelle de cacao et/ou de café. En utilisant les données du RGPH 2014, la méthode probabiliste sans remise a été appliquée pour déterminer la taille de l'échantillon. A cet effet, celle-ci se détermine comme suit :

$$n = \frac{Z^2 (P\ Q)\ N}{e^2 (N - 1) + Z^2 (P\ Q)}$$

avec n : Taille de l'échantillon, N : Taille de l'échantillon mère, Z : Coefficient de marge déterminé à partir du seuil de confiance, e : Marge d'erreur et P : Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés.

Ce qui donne un total de 329 ménages. Ensuite, le nombre de producteurs enquêtés dans chaque localité retenue a été obtenu par le calcul suivant : $X = K \times n/N$ avec X : Nombre de producteurs à enquêter dans une localité, K : Nombre de producteurs d'une localité, N : Nombre total de producteurs, n : Quota choisi et n/N : Fraction de sondage. Ces résultats sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés par village

Localités	**Effectif des ménages**	**Effectif enquêté**
Pélézi	1791	87
Monoko-Zohi	1285	62
Bohinou	778	38
Géhibly	714	35
Vaou	1208	58
Gbabo	1023	49
Total	**6799**	**329**

Source : INS, 2019 et Kra, 2020

Le traitement des données recueillies a été fait par un procédé informatique à travers les logiciels Word et Excel qui a permis de générer des tableaux statistiques et des graphiques.

2. Résultats

2.1. L'activité agricole dans la sous-préfecture de Dania

L'agriculture est la principale activité des populations de la sous-préfecture de Dania. Celle-ci est composée des cultures pérennes et des cultures vivrières. Les cultures pérennes constituent l'essentiel des plantations de la sous-préfecture. Il s'agit du café et du cacao (photo 1). En effet, les paysans accordent plus de terre à ces deux cultures du fait qu'elles ont été les premières à être introduites dans la sous-préfecture.

Photo 1 : Une plantation de cacaoyers à Kouassi-Bouankro

Source : Kra, 2020

En dehors des cultures de rente, la production vivrière est beaucoup représentée dans la sous-préfecture de Dania. Il s'agit de l'igname, du maïs (photo 2) ou de la banane plantain.

Photo 2 : Un champ de maïs à N'dawlèkro

Source : Kra, 2020

2.2. La dynamique de création des exploitations d'anacarde dans la sous-préfecture de Dania.

La mise en place des plantations d'anacarde dans la sous-préfecture de Dania s'est faite de façon progressive (photo 3). La culture de l'anacarde a pris son essor à partir de 2017. 81% des exploitations ont été créées à partir de cette période. La figure 3 montre l'évolution des superficies des plantations d'anacardiers.au fil des années.

Figure 3 : Evolution des superficies d'anacardiers dans la sous-préfecture de Dania de 2017 à 2020

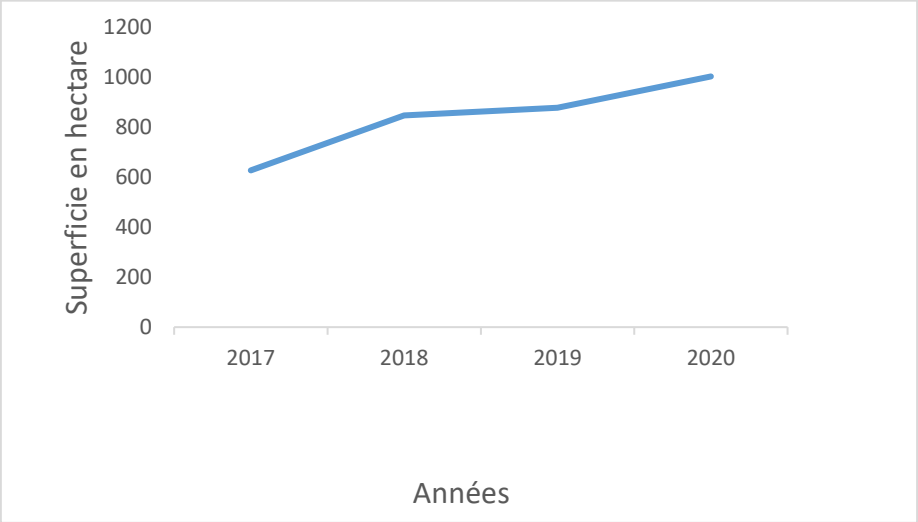

Source : ANADER, 2020

Les superficies d'anacarde sont passées de 627,2 hectares en 2017 à 847,5 hectares en 2018 ; soit une augmentation de 220,3 hectares. Pour l'année 2019, les superficies sont évaluées à 877,5 hectares et à 1003 hectares en 2020. Les superficies sont passées de 627,2 à 1003 hectares de 2017 à 2020 ; soit une hausse de 59,92%.

Photo 3 : Une parcelle d'anacarde à Kimoukro

Source : Kra, 2020

Les figures 4 et 5 présentent la situation de l'occupation du sol en 2000 et 2020.

Figure 4 : Occupation du sol en 2000

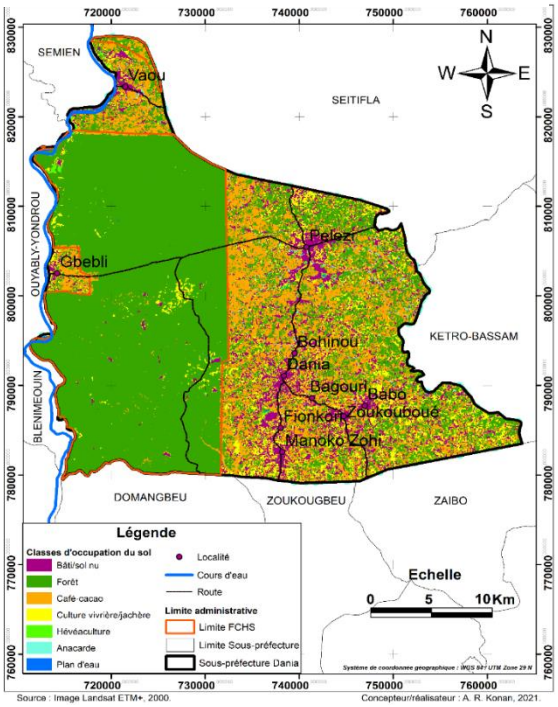

Figure 5 : Occupation du sol en 2020

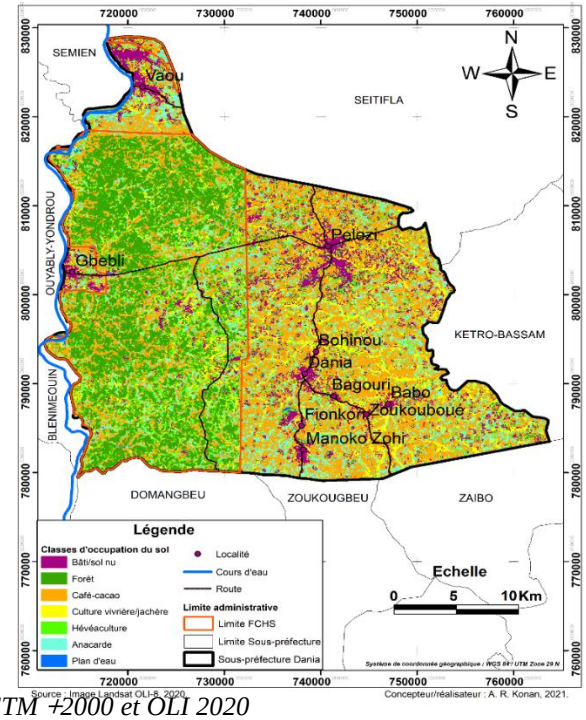

Source : Images Landsat ETM +2000 et OLI 2020

Ces figures montrent l'expansion de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania. Cette culture qui était quasiment absente en 2000 a pratiquement envahi la sous-préfecture en 2020. Les facteurs à l'origine du développement de celle-ci sont de trois ordres. Il s'agit des facteurs naturels (10%), économiques (4%) et sécuritaires (86%). Au niveau naturel, le climat de la sous-préfecture de Dania connaît ces dernières années un dérèglement. Les figures 6 et 7 traduisent cette réalité.

Figure 6 : Diagramme ombrothermique de Dania de 1981 à 2000

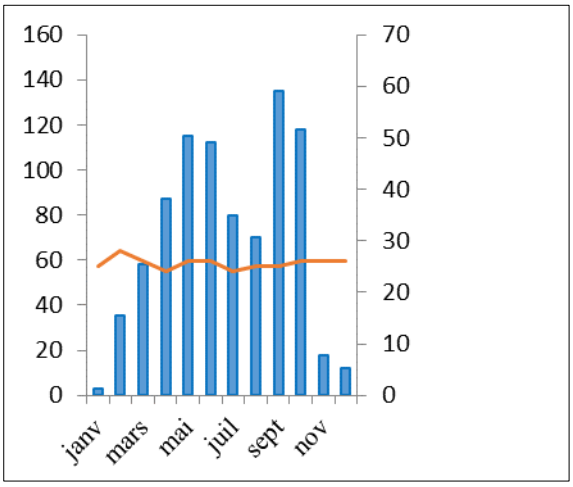

Figure 7 : Diagramme ombrothermique de Dania de 2001 à 2020

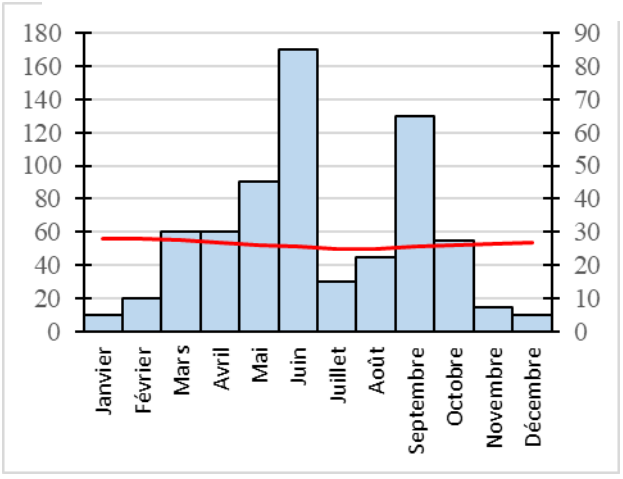

Source : SODEXAM, 2020

L'analyse de ces figures montre une modification du climat notamment les précipitations et la température. La période de grande saison sèche qui allait de novembre à février entre 1981 et 2000 va aujourd'hui d'octobre à mars voire avril. Les pluies sont de moins en moins abondantes avec une pluviométrie moyenne passée de 1269,47 mm entre 1981 et 2000 à 1126,4 mm entre 2001 et 2019. Cette modification du climat crée des conditions favorables à la culture de l'anacarde. En effet, l'anacardier est un arbre peu exigeant en eau et plus résistante à la chaleur par rapport au café et au cacao.

La principale raison sécuritaire est la conservation du foncier. 86% des producteurs cultivent l'anacarde pour la résilience. Pour eux, vu la disparition progressive des plantations de cacaoyers et de caféiers, l'anacarde apparaît comme la seule alternative pour conserver le statut d'agriculteur. Au niveau économique, il s'agit de l'amélioration des prix bord champ garantis aux producteurs En effet, une amélioration des prix bord champ de l'anacarde est observée depuis 2013. La figure 8 traduit cet état de fait.

Figure 8 : Evolution du prix bord champ de l'anacarde

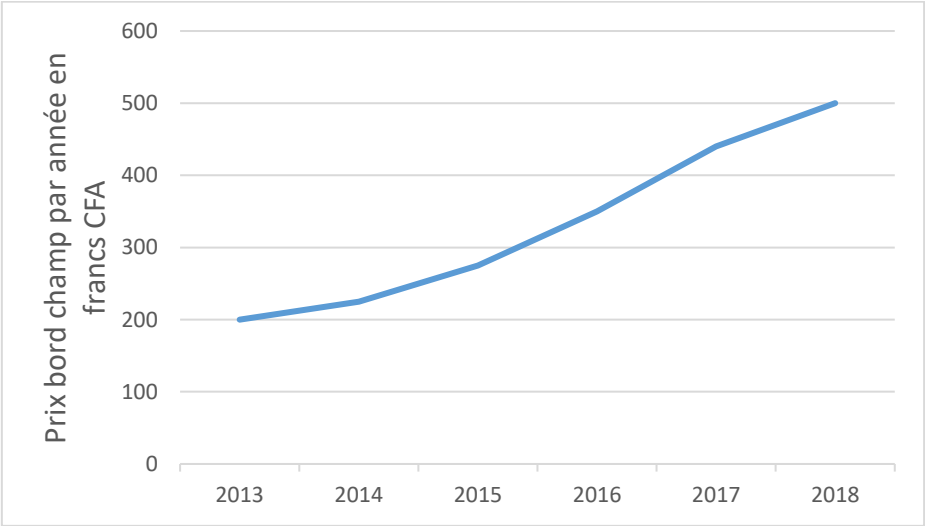

Source : FIRCA, 2019

L'analyse de cette figure montre une évolution du prix bord de l'anacarde. De 200 francs CFA le kilogramme en 2013, le prix n'a cessé d'augmenter pour atteindre 500 francs CFA en 2018. Ces prix d'achat incitatifs ont encouragé les producteurs à accorder plus d'intérêt à cette spéculation.

2.3.Les problèmes du développement de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania

Les difficultés de la filière anacarde dans la sous-préfecture de Dania sont nombreuses aussi bien dans la production que dans la commercialisation.

2.3.1. Les problèmes liés à la production

Les problèmes relatifs à la production de la noix de cajou sont nombreux. Ce sont les maladies et les parasites, les insectes et la pluie. En effet, plusieurs maladies et insectes attaquent les anacardiers dans la sous-préfecture de Dania. Ces maladies qui perturbent la bonne production de l'anacardier sont l'Anthracnose et la gommose. Elles sont présentes dans 67% des exploitations. La photo 4 montre des feuilles d'anacardier attaquées par l'Anthracnose.

Photo 4 : Feuilles d'anacardiers attaquées par l'Anthracnose à Tanokro

Source : Kra, 2020

Cette photo présente l'Anthracnose qui est une maladie de l'anacardier. Les Colletotrichums gloeosporioides attaquent les feuilles qui commencent à sécher généralement au niveau de l'extrémité de la feuille et au bout d'un certain temps toute la feuille sèche complètement. Plusieurs insectes perturbent également la production des anacardiers dans la sous-préfecture de Dania. L'étude révèle que le ciseleur, la punaise et le foreur sont les insectes les plus rencontrés. Parmi ces insectes, le ciseleur occupe la première place en termes de présence dans les plantations. La photo 5 montre deux ciseleurs en train de ciseler une branche d'anacardier.

La pluie aussi a un effet destructeur sur la floraison des anacardiers dans la sous-préfecture de Dania. Nos investigations révèlent que la floraison de l'anacardier commence à partir de la fin du mois de septembre et ce jusqu'à décembre. Or c'est dans cette même période que commence la petite saison des pluies dans la localité. Cette coïncidence nuit gravement à la production. En effet, les pluies diluviennes qui sont accompagnées souvent de vents violents font tomber les fleurs des anacardiers.

Photo 5 : Attaque d'une branche d'anacardier par deux ciseleurs (Analeptes trifasciata F) à Vaou

Source : Kra, 2020

2.3.2. Les problèmes liés à la commercialisation

Plusieurs difficultés entravent la commercialisation des noix de cajou dans la sous-préfecture de Dania. Ce sont notamment la fluctuation des prix et l'état défectueux des voies de communication. Généralement, le prix d'achat du kilogramme de noix de cajou garanti aux producteurs depuis 2015 est satisfaisant. Mais ce prix n'est pas respecté pendant toute la campagne. Il oscille entre 100 francs CFA et le prix bord champ fixé. C'est un montant qui est fonction des acheteurs et qui diminue au fur et à mesure que l'on s'approche de la fin de la traite. Cette réalité est traduite par le tableau 2.

Tableau 2 : Application du prix fixé sur le terrain pendant la campagne

Années	Prix officiel en franc CFA	Prix appliqué en franc CFA
2015	275	] 100-275]
2016	350	] 150-350]
2017	440	] 200-440]
2018	500	] 100-500]
2019	475	] 250-475]

Source : Kra, 2020

La fluctuation des prix de la noix de cajou est un problème majeur pendant la commercialisation du produit à Dania. Au cours des campagnes, les prix varient entre le début et la fin au fil des

années. Au cours de la campagne 2015, les paysans ont vendu leurs produits entre 100 francs et 275 francs CFA alors que le prix officiel est de 275 francs CFA. Les producteurs ont vu leurs produits vendus entre 150 et 350 francs CFA pour la campagne 2016 ; année où le prix officiel était de 350 francs CFA. Il en est de même de la campagne 2017 (200 francs CFA à 440 francs CFA contre 440 francs CFA requis). Au cours de la traite 2018 au lieu de 500 francs CFA, les planteurs ont vendu leurs noix de cajou à un prix variant de 100 à 500 francs CFA. Il en est de même durant la campagne agricole de 2019 où pour un prix officiel de 475 francs CFA, les paysans ont vendu leurs produits à un prix compris entre 250 et 475 francs CFA. Cette mévente est aussi imputée à la mauvaise foi des acheteurs, au manque de contrôleurs et à la vente individuelle selon les producteurs.

L'état des routes est déterminant dans le transport de l'anacarde de la sous-préfecture Dania. Il constitue aussi un facteur explicatif de cette mévente. En effet, les routes de la sous-préfecture sont souvent coupées en saison de pluies (photo 6). La disparition de ces flaques d'eau en saison sèche laisse des creux qui rendent la circulation difficile que ce soit en voiture, en tricycle, à moto ou à vélo. Ainsi, le transport de la production des noix de cajou est chaotique. Les véhicules transportant les marchandises peuvent être bloqués en des endroits pendant des jours.

Photo 6 : L'état de la route reliant Monoko-Zohi et Yamoussoukro 2

Source : Kra, 2020

3. Discussion

La filière anacarde dans la sous-préfecture de Dania rencontre des problèmes de production et de commercialisation. Les problèmes de production sont causés par les maladies et les parasites, les insectes et la pluie. Les contraintes liées à la production de la noix de cajou constituent une préoccupation essentielle pour les producteurs. Dans ce sens, (S. M. ISSIAKA, 2008, p.83), a montré qu'à Parakou au Bénin, les contraintes à la production ne sont pas que les insectes

nuisibles qui attaquent les arbres provoquant la chute des fleurs et des fruits. L'auteur a identifié également le manque d'intrants spécifiques, la pénibilité de l'entretien des plantations, l'insuffisance de moyens financiers, le manque d'appui technique, l'inorganisation des producteurs, les feux de brousse, le mauvais rendement, le vol des noix dans les plantations et les aléas climatiques. Ces contraintes favorisent la baisse de la productivité. Par contre, G. TUO, (2007, p.3) affirme qu'en Côte d'Ivoire, les contraintes liées à la production de la noix de cajou sont entre autres les conflits entre producteurs et éleveurs, les feux de brousse, la méconnaissance des itinéraires agronomiques de production, la faiblesse de l'encadrement, l'absence de clôture des plantations et le manque d'entretien des vergers. Il ajoute que, venir à bout de ces contraintes devrait permettre aux producteurs d'accroître leur production et d'augmenter leur revenu. PAIMAF (2004, p.8) ajoute un complément à ces deux auteurs en affirmant que la difficulté la plus cruciale est l'accès à la terre qui est majoritairement réservée aux hommes autochtones. A cela s'ajoute le fait que la plupart des agriculteurs ne sont pas propriétaires, le manque d'intrants spécifiques, la faible attention accordée au suivi technique, les feux de brousse, le manque cruel en main d'œuvre, la faible assistance technique, l'attaque des anacardiers par les insectes nuisibles et l'accès difficile au crédit pour la plantation. Pour I. BALOGOUN et *al,* (2015, p.40), l'entretien demeure le problème majeur des plantations d'anacardier dans les principales zones de culture au Bénin. C'est à sa suite qu'il faut citer l'attaque parasitaire, l'incendie de végétation et le vol des noix, les animaux en divagation ou en transhumance, les difficultés d'accès aux crédits, le manque d'appui technique, les aléas climatiques. Mais les contraintes secondaires majeures diffèrent d'une région à une autre. Ainsi dans le Centre et le Nord du Bénin, ce sont les attaques parasitaires et les feux de brousse tandis qu'au nord-ouest, les incendies et le vol constituent les contraintes majeures de deuxième niveau. T. R. ZINMONSE, (2012, p.61) apporte un additif en affirmant qu'en plus de l'entretien des plantations, le financement des activités de production est aussi une contrainte majeure. À ces contraintes il faut ajouter l'inexistence de formations et de suivi des producteurs, le désintéressent de l'anacarde des agents du CECPA au profit du Coton et de certaines cultures vivrières, les maladies liées aux insectes, les feux de brousse, le faible rendement des plantations, l'absence de fertilisants et de produits phytosanitaires, la main d'œuvre rare, le vol des noix de cajou, sa mévente, les incertitudes du climat, le vieillissement poussé des plantations et la forte densité des plantations.

En ce qui concerne la commercialisation, il y a l'état défectueux des routes et la fluctuation des prix. Selon T. R. (ZINMONSE, 2012, p.38), les acteurs de la commercialisation de l'anacarde rencontrent diverses difficultés dans l'exercice de leur activité. Ces difficultés se perçoivent

dans la commune de Savalou au Bénin à travers la mauvaise organisation du circuit de commercialisation qui demeure le problème majeur et la fixation des prix de vente par les exportateurs du fait du préfinancement des grossistes. Ce qui baisse le prix bord-champ des noix de cajou au niveau des producteurs. PAIMAF, (2004, p.7) indique qu'au Bénin, les contraintes se résument à la fluctuation des prix aux producteurs et l'absence d'harmonisation des unités de mesure lors de l'achat, la trop longue chaîne de commercialisation qui est défavorable aux petits planteurs, le recours des planteurs aux usuriers et la vente des produits avant le lancement de la campagne. L'impraticabilité générale des routes de desserte rurale rend difficile le convoyage des produits et empêche le bon fonctionnement de la commercialisation.

Conclusion

Autrefois absente dans les activités agricoles, la culture de l'anacarde connaît aujourd'hui un véritable essor dans la sous-préfecture de Dania. On note de ce fait une croissance remarquable des superficies consacrées à la culture de l'anacarde dans cette sous-préfecture. Les superficies sont passées de 627,2 hectares en 2017 à 1003 hectares en 2020 ; soit une hausse de 59,92%. Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'ascension de cette culture. Ces raisons sont d'ordre naturel, économique et sécuritaires. Ce sont la dégradation climatique à travers la baisse de la pluviométrie, les prix relativement excitateurs et la conservation foncière.

Toutefois, cette filière qui représente un enjeu économique pour les paysans rencontre beaucoup difficultés depuis la production jusqu'à la commercialisation. Ces difficultés sont d'ordre naturel et humain. Il s'agit des maladies notamment l'anthracnose et la gommose, des insectes (ciseleurs, punaises et foreurs) et la pluie qui limitent la production. L'état défectueux des routes et la fluctuation à la baisse des prix de vente entravent la commercialisation des noix.

Références bibliographiques

BAD, 2016, Revue sur l'efficacité du développement- Agriculture, Rapport, Côte d'Ivoire, 49p.

BAD et FIDA, 2010, L'agriculture africaine : vers des partenariats ciblés, Rapport, 131p.

BALOGOUN Ibouraïman., SAÏDOU Aliou., AHOTON Léonard, AMADJI Guillaume, AHOHUENDO Cohovi, BABATOUNDE Sévérin, CHOUGOUROU Daniel, ADOUKONOU-SAGBADJA Hubert et AHANCHEDE Adam, 2015, « Caractérisation des systèmes de production à base d'anacardier dans les principales zones de culture au Benin », In Agronomie Africaine 20 (1), pp 9-22.

BANQUE MONDIALE, 2008**,** L'agriculture au service du développement, Rapport sur le développement du monde, 375p.

BIMAGRI, 2006, L'agriculture dans le monde, Bulletin d'information du ministère de l'agriculture et de l'alimentation-numéro 18, France, 2p.

CHALEARD Jean-Louis, CHARVET Jean-Paul, 2007**,** Géographie agricole et rurale, Ouvrage, Edition Bellin, Paris. 238p.

DUCROQUET Hubert, TILLIE Pascal, LOUHICHI Kamel, GOMEZ-Y-PALOMA Sergio, 2017, L'agriculture de la Côte d'Ivoire à la loupe, Rapport, Côte d'Ivoire, 242p.

ISSIAKA Salifou Mohamed, 2008, Analyse du système de commercialisation des noix de cajou produites dans les départements de l'Atacora et de la Donga, Diplôme d'Ingénieur Agronome Université de Parakou, Département d'Economie et de Sociologie Rurale, 99p.

N'DJALOSSE Kouami, BADOU Antoine, BELLO Saliou, MALIKI Raphiou, KPERA Gnanki Nathalie, OUIKOUN Gaston et AZONTONDE Anastase, 2018, Formule d'engrais minéraux P.P.K pour de meilleurs rendements en noix d'anacarde selon l'âge des plantations au Centre-Bénin et au Nord-Bénin, Fiche technique, Institut National des recherches Agricoles du Bénin, Savè, 12p

PAIMAF, 2004, Le point sur la filière anacarde au Bénin, Programme de professionnalisation de l'agriculture au Bénin, 8p.

TUO Gnénémon, 2007, Analyse de la filière anacarde en Côte d'Ivoire : stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté, Mémoire du diplôme d'étude approfondie en science économique, Université de Bouaké, 66 p.

ZINMONSE Tchéhouéya Romaric, 2012, Analyse de la rentabilité de la filière anacarde dans le département des collines ; cas de la commune de Savalou, Maîtrise en Finance et Comptabilité, Université de Parakou, 84p.

Auteurs

[1]Enseignant-Chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, krakoffisiméon06@gmail.com

[2]Etudiant, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, konanamany@gmail.com